

Guide des archives communales de COGNET

Présentation

Ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire et péréquaire (ou courcier)¹, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation

Les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité

Les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin

Consulter le guide « Retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » (en ligne sur archives.isere.fr).

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble

Canton jusqu'en 2014 : la Mure

Canton depuis 2015 : Matheysine-Trièves

Historique de la conservation des archives de la commune

Les archives sont de peu de volume. Des pertes de document ont été constatées ; par exemple le recensement de la population de 1906 noté présent en mairie pour la dernière fois en 1948. N'étant pas classées il n'est pas possible d'être plus précis sur leur contenu.

¹ Le parcellaire sous l'Ancien Régime servait en quelque sorte de matrice cadastrale : y étaient inscrits les biens immobiliers et fonciers avec le nom de leur propriétaire. Le péréquaire ou courcier servait à enregistrer les mutations survenues. Ces documents étaient établis dans un but fiscal.

Archives de la commune conservées en mairie

1. Classées : NON

2. Documents principaux :

Délibérations.

dep. 1852

État civil.

dep. 1793

Plan cadastral.

1831

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1. Pas de dépôt

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1. Aux archives départementales de l'Isère :

L1318

Municipalité de canton de la Mure².

[an IV-an VIII]

² La municipalité de canton de la Mure administra de l'an IV à l'an VIII les communes de La Mure, Cognet, Marcieu, Mayres, La Motte-d'Aveillans, La Motte-Saint-Martin, Ponnassas, Prunières, Saint-Arey, Saint-Honoré, Savel, Sousville et Susville. Le dépôt des archives non encore classé (4E 755) de la Mure comprend le registre des délibérations de cette municipalité de canton an IV-an VIII.